

# **PRECONISATIONS POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL POUR X**

## **DENOMINATION MATERIEL**

---

- Ordinateur portable
- Scanner à plat
- Logiciel OCR
- Logiciel de gestion de l'agenda
- Logiciel de géométrie
- Synthèse vocale

## **DEFICIENCES A PALLIER**

---

- Dysgraphie
- Dyspraxie visuo-spatiale et idéatoire
- Organisation du travail

## **DESCRIPTION TECHNIQUE DU MATERIEL**

---

- L'ordinateur portable doit avoir un pavé numérique intégré pour simplifier le passage de l'alphabet aux chiffres.
- Le scanner doit être le plus compact possible et avec une résolution minimale de 600 dpi.
- Le logiciel OCR doit permettre la création de fichier modifiable (annotations possibles, corrections/modifications)
- Le gestionnaire de l'agenda doit faciliter l'identification des matières et la datation
- La synthèse vocale doit optimiser la réalisation des devoirs et doit reconnaître aisément la voix de X

Le

**Michèle Hébert**

Ergothérapeute D.E.

06.64.31.99.15